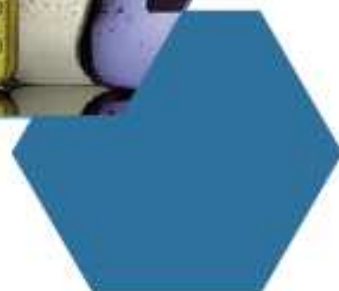
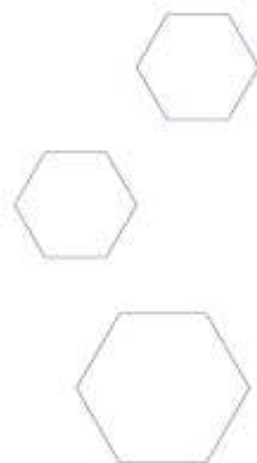


RAPPORT D'ACTIVITES 2016



En 2011, la Province de Hainaut a décidé de regrouper ses 4 laboratoires (CREPA/CARAH, CEPESI, HVS/HPH et CRECIT) au sein du réseau Hainaut Analyses. Cette réorganisation avait pour objectif de spécialiser les différents laboratoires dans les axes de force qui leur sont propres et de tendre ainsi vers l'efficacité des services proposés à leurs clients hainuyers, qu'ils soient citoyens, agriculteurs, PME, artisans ou encore grandes entreprises.

La poursuite de cette démarche d'efficacité s'est concrétisée en 2016 par le transfert du département d'analyses des eaux du CEPESI vers HVS/HPH. La forte mobilisation du personnel du département de Chimie Environnementale a largement contribué à la réussite de cette opération qui s'est traduite par le transfert, sans exception, de l'ensemble du portefeuille clients du CEPESI. En terme de volume d'analyses, le transfert a évidemment induit une augmentation importante de l'activité du département de Chimie Environnementale. Aussi, pour pouvoir absorber ces échantillons supplémentaires, 5 agents (4,5 ETP) actifs précédemment dans le laboratoire d'analyses des eaux du CEPESI, ont également été transférés à HVS/HPH.

D'autre part, la modification de la législation wallonne relative à la taxation des eaux usées industrielles a également contribué à l'augmentation du nombre d'échantillons d'eaux analysés en 2016.

La reprise des activités du CEPESI et l'évolution de la législation de la Région Wallonne ont ainsi conduit au doublement du nombre d'échantillons d'eaux analysés par HVS/HPH en 2016 (3000 échantillons) par rapport à 2015 (1.500 échantillons).

Les autres départements ont participé activement au renforcement du positionnement d'HVS/HPH comme un acteur essentiel pour le secteur agroalimentaire hainuyers. Que ce soit dans le cadre de l'hygiène dans les entreprises agroalimentaires et les restaurants de collectivités ou encore dans la formation du personnel, HVS/HPH propose ses services à ces différents acteurs pour leur permettre de répondre aux réglementations en vigueur et s'adapter à leur évolution.

Le service aux citoyens hennuyers dans l'identification des problèmes de salubrité des habitations et leur impact sur la santé ou encore le contrôle de la contamination par les légionelles dans les infrastructures provinciales n'ont pas été négligés durant l'année 2016 et ont même été renforcés. Notons également que le service d'Hygiène et Salubrité des Bâtiments a apporté son expertise dans l'analyse des risques phytosanitaires de la charpente du Cœur gothique de la Cathédrale de Tournai.

Par ailleurs, suite à l'évolution de l'activité du laboratoire de toxicologie industrielle, il a été décidé de cesser les activités de ce service et de reconcentrer les ressources dans les secteurs de l'environnement, de l'hygiène alimentaire et de la salubrité des bâtiments.

Enfin, la campagne de sensibilisation de la population aux risques du radon organisée fin 2016 a conduit à une augmentation importante des demandes clients. Cependant, en raison de la durée du prélèvement, les effets en termes d'analyses ne seront perceptibles qu'en 2017.

Table des matières

<i>Chimie environnementale</i>	4
<i>Hygiène et Sécurité des Denrées alimentaires</i>	10
<i>Microbiologie</i>	13
<i>Hygiène et Salubrité du Bâtiment</i>	15
<i>Toxicologie industrielle</i>	17
<i>Gestion de Projets</i>	18
<i>Qualité et Métrologie</i>	20
<i>Management environnemental - ISO14001</i>	22
<i>Foires et Salons</i>	23

1. Présentation

Depuis plus de 40 ans, HVS/HPH développe des activités dans le domaine de l'analyse environnementale. Au cours du temps, son expertise s'est enrichie tant au niveau du contrôle de la qualité des eaux, des déchets et de l'air.

D'un point de vue organisationnel, le département de chimie environnementale est composé de 5 unités :

- Métaux
- Physico-chimie
- Organique
- Ecotoxicologie
- Recherche et Développement

A l'exception de l'unité Recherche et Développement et de l'Ecotoxicologie, les trois autres unités (Métaux, Organique, Physico-chimie) sont chargées de la réalisation, sur toutes les matrices (eaux, air et déchets), des analyses relatives à leur spécialité. Créée en 2014, l'unité R&D contribue fortement à l'enrichissement de l'offre de service du laboratoire de chimie et permet également de répondre rapidement aux entreprises confrontées à une législation en constante évolution. C'est également l'unité R&D qui a validé le test d'écotoxicité rendu obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2016 pour le calcul de la taxation des eaux usées industrielles. HVS/HPH est actuellement le seul laboratoire en Hainaut à proposer ce service qui est par ailleurs accrédité par BELAC.

Eaux

Dans le domaine des eaux, le département intervient essentiellement en Hainaut, tant à la demande des Communes que des particuliers et du secteur privé. Le laboratoire est agréé toutes catégories (A, B et C) par la Région wallonne pour l'ensemble des paramètres repris dans la législation. Il est ainsi autorisé à effectuer des expertises sur l'ensemble des domaines économiques dans lesquels l'eau est utilisée.

A l'origine, le laboratoire d'analyses des eaux a été mis en place pour répondre aux demandes du Service Voyer Provincial impliqué dans divers « Contrats Rivière » sur le territoire hennuyer. Dans le but d'établir un état des lieux et de mettre en place une politique d'amélioration de la qualité des eaux des différents bassins hydrographiques du Hainaut, des échantillons d'eaux étaient prélevés et analysés par HVS/HPH. Ce dernier s'est d'ailleurs impliqué, depuis peu, dans une nouvelle étude du bassin hydrographique de la Haine.

Par ailleurs, bon nombre d'institutions, tant publiques que privées, situées en Hainaut, mais aussi en Brabant wallon, font appel aux services d'HVS/HPH, pour contrôler la qualité de leurs eaux de piscine. Si celles-ci sont contrôlées mensuellement, des prélèvements sont également programmés de manière régulière pour la détection des légionnelles dans les eaux de douche. Convaincus des risques sanitaires liés à cette bactérie, de nombreux gestionnaires de maisons de repos ou de halls omnisports font également appel aux services d'HVS/HPH pour réaliser ces contrôles. Enfin, certaines entreprises, contraintes d'utiliser de l'eau dans leurs systèmes de refroidissement, sont également demandeuses pour la réalisation de ce type de service.

A la demande des entreprises, HVS/HPH effectue également les prélèvements et les analyses en vue de leur permettre d'établir leur déclaration pour la taxe sur les eaux de rejet industrielles. Dans ce contexte, la modification de la circulaire administrative visant le calcul de la taxation des eaux usées industrielles a généré en 2016, une hausse du nombre de prélèvements sur sites. L'intégration dans le calcul de l'indice de toxicité aiguë sur *Daphnia magna* a contribué grandement au développement du laboratoire d'écotoxicologie.

Par ailleurs, pour répondre à l'évolution des nouvelles réglementations environnementales, le laboratoire accroît continuellement son scope d'accréditation avec, comme objectif ultime, de l'étendre à la totalité des paramètres proposés.

L'analyse des eaux potables ou potabilisables reste également une des principales activités d'HVS/HPH. Le laboratoire exécute notamment des prélèvements et des analyses d'eaux de

consommation dans les entreprises, maisons de repos ou restaurants de collectivité.

Enfin, face à une concurrence sans cesse croissante et de plus en plus agressive, menée notamment par des multinationales étrangères, HVS/HPH se positionne comme laboratoire de service public qui, au-delà des prestations analytiques classiques, apporte un soutien technique essentiel dans la résolution de problématiques particulières, généralement négligées par les gros laboratoires. C'est ainsi que l'offre de prestations analytiques traditionnelles est complétée par un service de conseils et de recommandations. Cette approche spécifique est très appréciée des entreprises et permet de maintenir, voire d'augmenter, le volume d'activités du laboratoire.

Enfin, suite à une réorganisation des laboratoires provinciaux, HVS/HPH a récupéré au 1^{er} janvier 2016 la clientèle du CEPESI, principalement située en région carolorégienne.

Déchets

Le domaine de l'analyse des déchets constitue une autre activité importante du département. Agréé depuis 1989 par la Région Wallonne, celui-ci collabore activement avec la Province et les acteurs industriels intégrés dans les filières de valorisation énergétique des déchets.

En tant que responsable de la gestion des cours d'eau de 2^{ème} et 3^{ème} catégories, la Province de Hainaut est également chargée de l'élimination des boues de curage issues de ses voies d'eau. Aussi, depuis plusieurs années, le contrôle de la qualité de ces boues est confié à HVS/HPH qui, tenant compte de la réglementation, les classe dans le but d'identifier la filière de valorisation adéquate.

Par ailleurs, HVS/HPH intervient pour délivrer les attestations nécessaires au respect des permis d'exploiter d'entreprises actives dans la préparation de combustibles de substitution et de matières résiduelles traitées. Les principaux industriels concernés appartiennent au secteur où les processus de fabrication exigent une dépense énergétique importante tel que les cimentiers, les chaudières ou leurs filiales.

Les intercommunales IDEA et IPALLE font également appel aux services de HVS/HPH pour caractériser les boues de stations d'épuration destinées à être épandues sur les terrains agricoles. Des analyses sont également réalisées sur des mâchefers d'incinération en vue de leur valorisation en produit de fond de route.

Enfin, le laboratoire évalue la qualité des déchets pour certains centres de recherche, dont le groupe EMRA (Environment and Materials Research Association), ou des entreprises souhaitant éliminer les déchets qu'elles génèrent.

Air

HVS/HPH propose ses services à différents acteurs œuvrant dans le domaine de la qualité de l'air. Les principales activités concernent :

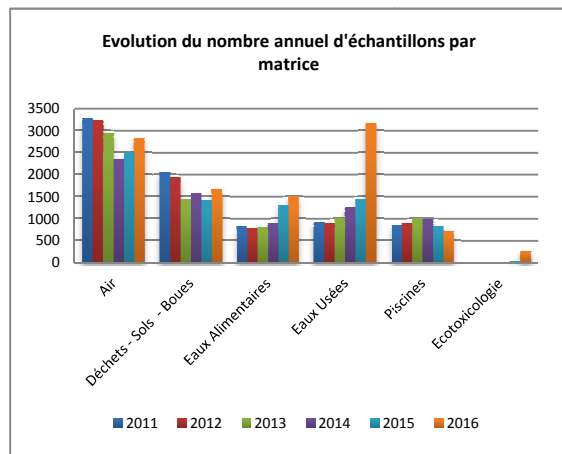
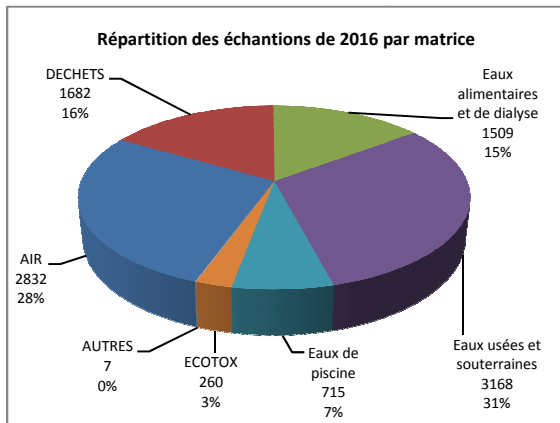
- le suivi de paramètres (in)organiques en collaboration avec le CRIBC qui réalise les prélèvements en cheminée dans le contexte de mesures à l'émission ;
- l'étude d'incidence, le prélèvement à l'immission et les analyses à la demande de bureaux d'études ;
- l'échantillonnage des gaz du sol (CET, dalle de compostage, unité de biométhanisation ...)
- la surveillance de la qualité de l'air par la récolte des retombées atmosphériques (jauges de précipitation) aux alentours des entreprises émettrices de particules sédimentables ;
- la mesure de l'air ambiant sur les lieux de travail dans une démarche de prévention ou d'évaluation des risques ;
- le suivi de l'exposition des travailleurs ou riverains lors de réhabilitations de friches industrielles polluées prises en charge par la SPAQuE ;
- l'évaluation du taux de chloramines dans l'air des piscines selon l'AGW du 13/06/13 ;
- l'étude de la qualité de l'air intérieur en milieu public ou privé notamment dans le cadre des missions LPI-SAMI ;
- L'échantillonnage pour la mise en évidence de fibres dans l'air (amiante, FCR ...)
- le conseil et la guidance auprès des services d'ambulances vertes des Provinces wallonnes, des particuliers, des administrations, des entreprises ou des bureaux d'expertises ;

- La collaboration avec la cellule de Gestion des projets environnement-santé d'HVS/HPH

Bilan 2016

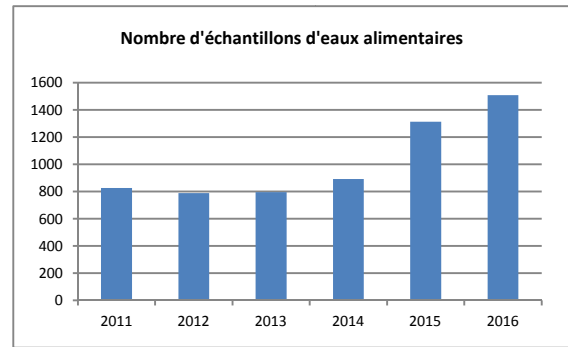
Les échantillons analysés au département de Chimie Environnementale se répartissent comme suit :

- Eaux : 56%
- Air : 28%
- Déchets : 16%

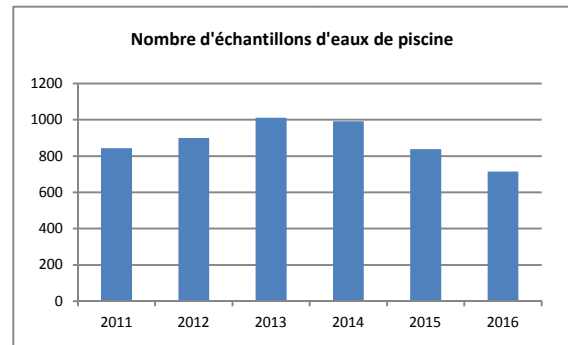


Eaux (Fiche PSO HDT/A5/19)

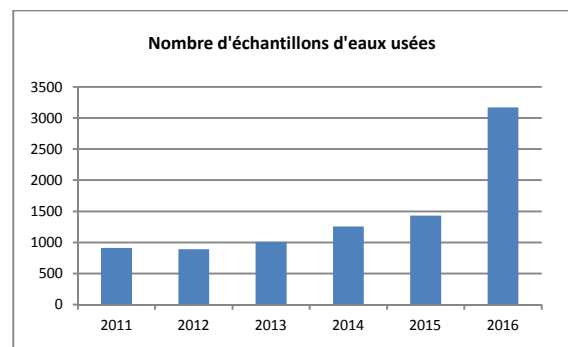
L'évolution du nombre d'échantillons traités varie en fonction du type d'eaux. Ainsi, une augmentation significative a été constatée en 2016 au niveau des eaux alimentaires (+15%). Celle-ci est notamment imputable aux contrôles quotidiens exécutés par HVS/HPH sur des eaux de process conditionnées par une entreprise active dans la fabrication de consommables pour le secteur industriel.



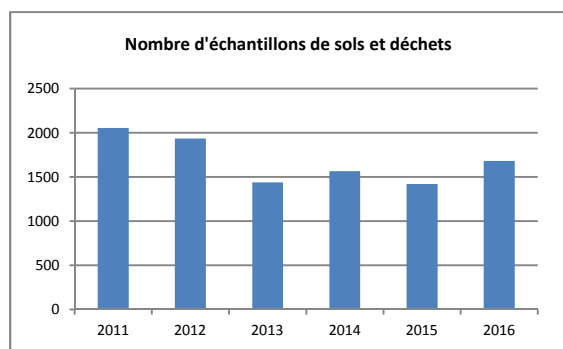
D'autre part, on observe un léger recul du nombre d'échantillons d'eau de piscine (-15%). Cette situation s'explique par la fermeture provisoire de plusieurs établissements pour rénovation mais aussi la perte d'un contrat important avec une commune hennuyère gérant le plus grand complexe du Hainaut.



Le transfert de la clientèle du CEPESI et la modification de la législation en matière de taxation des eaux usées industrielles sont les principaux facteurs qui ont conduit à une augmentation de près de 120% du nombre d'échantillons d'eaux usées analysés en 2016. Enfin, 260 analyses écotoxicologiques ont également été réalisées en 2016 contre 28 en 2015.



Déchets et matières premières (Fiche PSO HDT/A5/15)

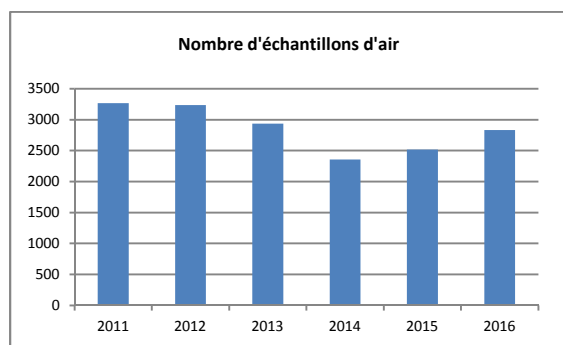


L'évolution du nombre d'échantillons de sols/déchets montre une réduction de l'activité entre 2011 et 2013 et s'explique essentiellement par l'arrêt progressif de l'analyse des sols pollués.

Depuis 2013, et malgré la réduction du nombre d'analyses réalisées pour les clients historiques confrontés à une situation économique précaire, le nombre d'échantillons de déchets est resté relativement stable avec une légère tendance à la hausse.

Cette situation quelque peu paradoxale s'explique d'une part, par l'évolution des services proposés aux entreprises et notamment le contrôle de qualité de produits ou de matières premières destinés à l'exportation. D'autre part, le renforcement de la collaboration entre les laboratoires provinciaux a conduit à une augmentation significative du nombre d'échantillons provenant du CARAH. D'autre part, le nombre de demandes émanant d'Hainaut Ingénierie Technique (HIT), gestionnaire des cours d'eau de 2^{ème} et 3^{ème} catégories est resté, relativement stable au cours de ces dernières années.

Air (Fiche PSO HDT/A5/14).



Entre 2011 et 2014, on a observé un tassement de l'activité dans ce domaine. Celui-ci était imputable à une baisse du nombre d'interventions réalisées dans le cadre du contrôle de la qualité de l'air en entreprises. Cette régression a cependant été quasiment compensée en 2016 grâce à une augmentation des contrôles de l'air autour de sites industriels désaffectés et qui devaient être exécutés durant toute la période d'assainissement. Il s'agit essentiellement de prestations opérées à la demande de la SPAQuE.

En termes d'activités spécifiques, le laboratoire a poursuivi en 2016 son implication dans le projet « Fermes Sentinelles » initié par l'asbl ARSIA (Association Régionale de Santé et d'Identification animales) et la Province de Hainaut. Le réseau de fermes « sentinelles » compte 25 exploitations réparties sur l'ensemble du territoire de la région wallonne et a pour objectif de diagnostiquer les maladies du bétail avant qu'elles ne se propagent au sein des exploitations. Dans ce contexte, HVS/HPH évalue la qualité de l'air au sein des étables durant la période hivernale via le monitoring des gaz méthane, dioxyde de carbone et ammoniac. L'année 2016 coïncide avec la fin de la première partie du projet et l'ensemble des données ont été collationnées et transmises à l'ARSIA pour interprétation.

Enfin, à la demande du pôle d'excellence de la construction durable, Greenwal, l'unité Air s'est chargée d'une présentation sur les pathologies, la détection, la mesure, l'assainissement et la prévention des principaux polluants intérieurs des bâtiments.

Recherche et Développement

En 2016, l'unité R&D s'est chargée de mettre au point et valider plusieurs méthodes analytiques sur les diverses matrices traitées au sein du département :

- les diphényléthers bromés dans les eaux usées
- les hydrocarbures polycycliques aromatiques nitrés dans les eaux usées
- les PCT (polychloroterphényles) dans les déchets
- les phtalates et divers éléments métalliques dans l'air.

Acquisition d'équipements

Une série d'équipements ont été acquis et mis en service en 2016 :

- Un chromatographe ionique destiné à être couplé au spectromètre ICP-MS pour réaliser la spéciation des différentes formes de chrome et d'arsenic.
- Un spectromètre UV-VIS pour la quantification des cyanures et des phénols dans les eaux.
- Un broyeur à couteau pour les échantillons de type sols, boues, déchets.

2. Perspectives

L'accréditation des analyses proposées en routine reste une priorité pour 2017 et le laboratoire poursuivra ses efforts dans ce domaine.

Eaux

L'objectif est de maintenir le niveau d'activité de 2016 qui pour rappel avait connu une croissance de près de 120% par rapport à 2015.

D'autre part, l'accréditation de nouveaux pesticides inscrits dans la législation wallonne est prévue pour 2017.

Enfin, le nombre d'analyses d'écotoxicité sur eaux de rejet devrait connaître une baisse significative en 2017. En effet, la réglementation wallonne exonère pour 5 ans les entreprises dont l'analyse écotoxicologique de 2016 a démontré le caractère non toxique de leurs eaux de rejet.

Déchets

Dans le cadre de la filière de valorisation des déchets dits dangereux, notamment dans le secteur cimentier, l'objectif du laboratoire est de maintenir en 2017 un niveau d'activités équivalent à celui réalisé en 2016.

Il conviendra également de maintenir et renforcer la collaboration de HVS/HPH avec les services de Hainaut Ingénierie Technique dans le cadre de la problématique des boues de curage et de dragage des cours d'eau de seconde et troisième catégories.

D'autre part, en collaboration avec l'ISSEP, le laboratoire s'attaquera également au développement d'une analyse permettant la détermination de la nature pétrogénique ou biogénique d'hydrocarbures présents dans des boues ou des sédiments.

Air

En 2017, le laboratoire souhaite se pencher sur la mise au point de techniques de prélèvements et d'analyses permettant d'élargir son offre de service (Nitro-HAP, biocides, retardateurs de flamme ...).

Dans le but de développer son expertise, le laboratoire participera également à un nouvel essai interlaboratoire concernant le dosage des HAP particuliers et des métaux sur poussières d'UIOM à l'émission.

Recherche et développement

L'unité R&D poursuivra ses travaux de validation d'une méthode de screening d'une centaine de pesticides dans les eaux par GC/MS et LC/MS mais s'intéressera également au développement de méthodes susceptibles d'accroître le positionnement d'HVS/HPH dans le domaine de la pollution des eaux telles que le dosage de résidus médicamenteux (Diclofénac...), d'hormones, d'antibiotiques ou encore d'insecticides (néonicotinoïdes)

Enfin, la recherche de partenaires académiques (Hautes Ecoles et Universités) pour la participation à des projets de recherche ainsi que le renforcement de la visibilité du laboratoire via la publication d'articles de vulgarisation feront l'objet d'une attention particulière en 2017.

3. Ressources humaines

17,5 ETP sont affectés au département de chimie environnementale et se répartissent comme suit entre les différentes unités :

- Unité Physico-chimique : 5 ETP
- Unité Organique : 4,5 ETP
- Unité Métaux : 3 ETP
- Unité Air : 3 ETP
- 1 personne gère la R&D pour l'ensemble du laboratoire de chimie environnementale.

4. Accréditation/ Agrément.

Le laboratoire a répondu aux exigences administratives et techniques formulées par l'ISSEP et le SPW conduisant à l'obtention des renouvellements d'agrément en matière d'analyses des eaux et des déchets. Leur délivrance devrait être effective en début d'année 2017.

En ce qui concerne l'accréditation ISO 17025, le laboratoire a fait l'objet d'un audit de surveillance qui s'est avéré globalement très positif.

5. Tests interlaboratoires.

Pour garantir son niveau de compétences et répondre aux contraintes liées au système qualité, le laboratoire de chimie a participé à de nombreux essais interlaboratoires couvrant toutes les matrices analysées (eaux propres, eaux usées, boues, sols, air ...) et tous les essais accrédités et/ou agréés.

Eaux

L'unité de physicochimie a participé à 25 essais interlaboratoires organisés par AGLAE (France), IELAB (Espagne) et LGC (Allemagne).

Dans les eaux, différents ring-tests organisés par AGLAE (FR), BIPEA(FR) ont également été réalisés au sein de l'unité Organique.

D'autre part, un test intralaboratoire a été réalisé au laboratoire de l'Institut MALVOZ (Liège) afin de garantir les compétences des techniciens dans la détermination de certains pesticides.

L'ensemble des résultats obtenus ont démontrés une bonne maîtrise des méthodes utilisées par le laboratoire.

Air

L'unité air a participé à différents essais interlaboratoires proposés par des organismes belges et étrangers, publics ou privé (AGLAE-FR, ISSEP, VITO, IELAB, LGC, LIBCB, INERIS). Ces essais concernaient les différents domaines d'activité de l'unité, à savoir l'analyse :

- des composés organiques volatils dans le cadre de la réglementation concernant l'exposition professionnelle aux agents chimiques ;

- des métaux lourds gazeux et particulaires;
- des métaux lourds gazeux et particulaires à l'émission et/ou à l'immission, HCl, HF et NH₃, les composés organiques volatils et anions minéraux ;
- des chloramines dans l'air des piscines.

Les résultats des différents essais se sont avérés conformes aux attentes

6. Accueil et encadrement d'étudiants et stagiaires.

Durant l'année 2016, le laboratoire de chimie environnementale a encadré une dizaine d'étudiants (enseignement secondaire et supérieur) pour des durées allant de la semaine à plusieurs mois. De plus, des visites scolaires sont régulièrement organisées et permettent aux étudiants de découvrir l'activité de notre laboratoire et de visualiser les différents équipements de pointe dont il dispose. Des visites similaires sont également organisées lors de rencontre avec des clients et des prospects.

1. Présentation

Dans le domaine agroalimentaire, HVS/HPH offre un ensemble complet de services, de la formation en hygiène alimentaire au prélèvement d'échantillons (denrées alimentaires, eaux, air, surfaces) en passant par le conseil et la consultance.

Consultance-formation

Le secteur consultance propose ses services aux Administrations communales (Communes de La Louvière, Manage, Soignies, Quaregnon, Boussu, et Colfontaine), des cuisines de collectivités (Ecoles, hôpitaux, CPAS, ...), PME ou encore les acteurs de l'Horeca.

Ce service comprend :

- L'audit complet ou partiel de cuisines de collectivités/entreprises avec :
 - vérification de l'état d'entretien et de propreté des locaux et des différents équipements et matériel, de l'hygiène du personnel, des comportements et des méthodes de travail,
 - contrôle de la gestion des produits, des températures des dispositifs froids et du respect des chaînes du chaud et du froid des produits fabriqués.
 - analyse du système documentaire lié aux procédures de sécurité (HACCP), à la traçabilité et à la gestion des allergènes.

Les audits débouchent sur la rédaction d'un rapport détaillé, circonstancié (justifications en fonction des exigences légales) et appuyé par des photos.

- La formation du personnel, en proposant une approche personnalisée basée sur les besoins de l'entreprise. De nombreux thèmes sont proposés : HACCP et respect des bonnes pratiques d'hygiène, approche microbio, diététique (équilibre des menus, ...), gestion des allergènes, ...

- Mise en place de plans d'autocontrôle (HACCP) au sein d'établissements du secteur alimentaire pour respecter les prescriptions légales (AR 14/11/03 ; CEE 852/2004 ; AM 22/03/13, ...).
- L'inspection communale des établissements alimentaires sur délégation du Bourgmestre. Ces contrôles sont préventifs et ont pour objectif d'informer les commerçants par rapport à la législation et aux obligations du secteur alimentaire. Certaines visites peuvent également être réalisées en collaboration avec l'AFSCA (Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne alimentaire) dans le cadre de dossiers sensibles (plaintes, fermeture temporaire ou définitive d'établissement).

Prélèvements

Les agents du département, formés au secteur alimentaire et à ses spécificités (législation, règles d'hygiène, ...) effectuent également des prélèvements avec actes techniques divers et variés. Il s'agit principalement de prélèvements de denrées alimentaires, d'eaux destinées à la consommation humaine ou à usage alimentaire, d'eaux sanitaires pour recherche de Legionella, d'eaux de dialyse, de surfaces (écouvillonnages de surface, de carcasse, prélèvements par boîte de contact, ATP-métrie, ...) et d'air pour contrôle microbiologique et ou physico-chimiques.

De plus, lors des prélèvements au sein de collectivités (hôpitaux, maisons de repos, écoles, ...), des conseils concernant les bonnes pratiques d'hygiène et de fabrication sont donnés par les agents se rendant sur le terrain.

Conseil

Pour les aspects liés à l'hygiène alimentaire, le département assure également le contact avec les clients, la rédaction des contrats, la gestion des prélèvements et l'envoi des rapports d'essai pour les analyses réalisées par le laboratoire de chimie et/ou de microbiologie. Dans le cas d'analyses non conformes, le service assure le suivi et propose des pistes de remédiation sanitaire et/ou organisationnelle.

2. Fiches PSO

Fiche PSO HDT/A5/2 : Etat des lieux en hygiène alimentaire des cuisines provinciales. Service de conseils préventifs.

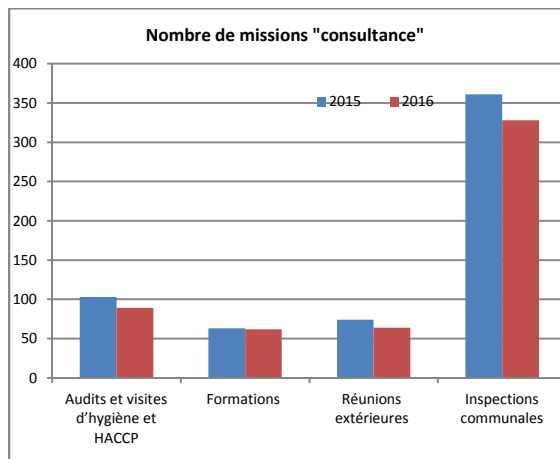
Fiche PSO HDT/A5/21 : Gestion des allergènes au sein de la restauration collective provinciale.

3. Bilan 2016

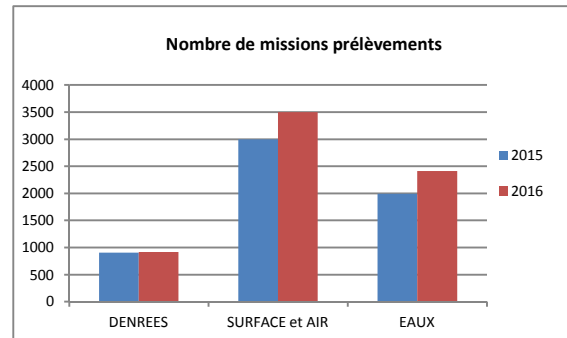
En 2016, environ 300 offres de prestations ont été rédigées par le département pour des prestations liées secteur agroalimentaire, Horeca ou de l'hygiène alimentaire et 60% d'entre elles ont débouché sur la conclusion d'un contrat.

On a observé en 2016, une diminution de 10% du nombre de missions de consultance. Les raisons en sont multiples :

- L'absence prolongée de 2 agents au sein du service qui a conduit à reporter certaines missions en 2017.
- La décision de la Commune de Boussu de suspendre sa collaboration avec notre laboratoire pour des raisons financières.



En ce qui concerne les prélèvements, le volume d'activités a augmenté de 15% en 2016. La majorité des contrats ou partenariats ont été reconduits et de nombreux contrats ponctuels se sont ajoutés aux missions contractualisées.



4. Perspectives

La suspension de la collaboration avec la Commune de Boussu en juin 2016 aura un impact négatif sur l'évolution du nombre de missions d'inspection en 2017. Cependant, un nouveau service sera proposé en 2017 aux cuisines provinciales dans le cadre d'une nouvelle fiche PSO (HDT/A5/22 : « Aide à la mise en place d'un système d'autocontrôle assoupli au sein des cuisines de collectivité provinciales » suivant l'AM du 22-03-2013.

Enfin, en ce qui concerne les missions de prélèvements, le service devrait maintenir le nombre de missions réalisées au cours des années précédentes.

5. Ressources humaines

Le département HSDA est composé de 11 personnes représentant un peu plus de 9,5 ETP.

Le personnel a suivi diverses formations :

- Nouvelle législation en matière de sécurité, SIPPT - 25/04/16 – Mons
- Durée de vie des aliments et risque Listeria, ALPA – 22/09/16 – Lille
- Formation VCA pour cadres opérateurs, 29 et 30/09/16 – Mons
- Excel avancé, IPF, 12,19 et 26/05, 09, 16 et 23/06 – Mons

En interne, des réunions d'information sont régulièrement organisées pour maintenir le niveau de compétence du personnel suite à l'évolution des procédures et de la législation.

6. Accréditations/agréments

Le service est accrédité pour divers actes de prélèvements des eaux. Certaines mesures réalisées in situ sont également accréditées comme le chlore libre, le chlore total et le pH dans les eaux alimentaire ou de piscines.

7. Tests interlaboratoires

Pour les analyses in situ accréditées, le service a participé à divers essais interlaboratoires organisés par LGC-Aquacheck (FR) ou Aglae (FR) et tous les résultats ont été jugés conformes.

8. Accueil et encadrement de stagiaires

Le service a accueilli 3 étudiants de la Haute Ecole Provinciale Condorcet (deux bacheliers en diététique et 1 en agronomie) pour la réalisation de leur travail de fin d'étude ou dans le cadre de stage d'insertion professionnelle.

1. Présentation

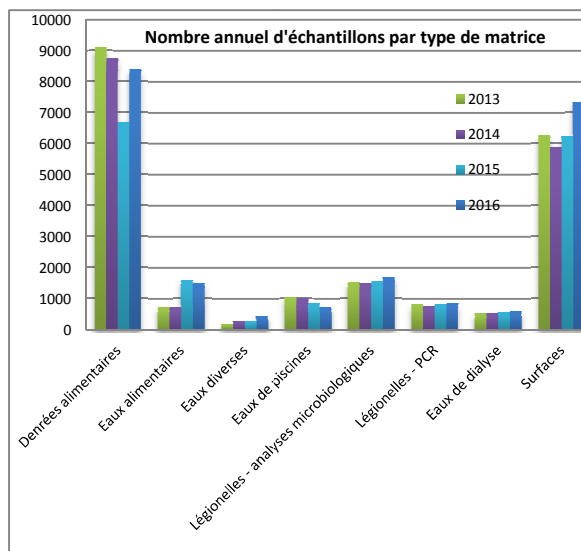
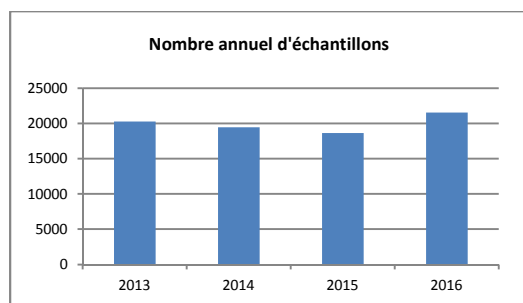
Le laboratoire collabore étroitement avec le département Hygiène et Sécurité des Denrées Alimentaires (HSDA) pour proposer les plans d'analyses en lien avec les législations belge, française, européenne et sur les critères spécifiques aux processus de fabrication ou aux produits. Le laboratoire propose ainsi une très large gamme d'analyses, pour la plupart, accréditées ISO 17025 par BELAC et est agréé par l'AFSCA et la Région Wallonne pour l'analyse des denrées alimentaires et de l'eau.

La majorité des prestations sont réalisées pour les entreprises agroalimentaires (artisans, PME et grandes entreprises). Néanmoins, les citoyens, essentiellement hennuyers, peuvent bénéficier de l'expertise du laboratoire dans de nombreux domaines et notamment dans l'analyse des eaux de puits, de sources ou de piscines.

2. Fiches PSO

En partenariat avec le laboratoire des pollutions intérieures d'HVS/HPH, le laboratoire de microbiologie participe à la fiche HDT/A5/5 : Evaluation du risque de développement de légionelles dans les bâtiments provinciaux.

3. Bilan 2016



Le volume d'activités a augmenté de près de 15% entre 2015 et 2016. L'évolution est principalement liée à l'accroissement du nombre d'échantillons de denrées alimentaires et de surface. Par contre, on a observé un léger tassement pour les eaux alimentaires et les eaux de piscines.

D'autre part, il semble que la problématique des légionelles fasse l'objet d'une attention de plus en plus spécifique de la part des gestionnaires des établissements concernés ce qui s'est traduit par un nombre d'échantillons plus important en 2016.

4. Perspectives 2017

L'objectif pour 2017 est de consolider les acquis des dernières années et de poursuivre le développement de l'activité tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif (développement de nouvelles méthodes et extension du scope d'accréditation).

La formation continue du personnel fera également l'objet d'un intérêt particulier en 2017. Une formation générale à la Qualité sera dispensée au cours de l'année aux agents du laboratoire de microbiologie.

Le personnel sera également formé à la gestion des cas positifs lors du dénombrement des *Legionella pneumophila* par la méthode NF T 90-431.

Enfin, il conviendra d'implémenter les services en fonction de l'évolution de la réglementation et des recommandations des autorités compétentes (AFSCA, RW...) ou des clients.

5. Ressources humaines

Le laboratoire est composé d'un responsable et de 10 agents techniques, l'ensemble représentant environ 9.75 ETP.

Comme chaque année, le personnel a participé à une série de formations ou colloques afin de maintenir ou d'accroître son niveau de compétences et identifier les pistes potentielles de développement pour le laboratoire :

- Formations de l'AFSCA à Bruxelles : Vibrio species in food ans in humans
- Salon dédié au laboratoire (Laborama)
- 1th conference on food microbiology (Bruxelles)
- Présentation su système Gene-up de la société Biomérieux
- Colloque de microbiologie alimentaire Biomérieux (Paris)
- Formation CQHN : audit interne selon la norme ISO 17025

6. Accréditations/agréments

La plupart des analyses proposées sont accréditées ISO 17025. De plus, le laboratoire est agréé par l'AFSCA pour l'analyse des denrées alimentaires et l'eau de consommation humaine ainsi que par la Région wallonne pour l'analyse microbiologique d'eaux potabilisables ou de surface, de piscines...

En 2016, le laboratoire de microbiologie a étendu son scope d'accréditation au :

- dénombrement des Legionella et Legionella pneumophila selon la norme NF-T-90-431 ;
- détection de Legionella pneumophila selon la méthode BRD 07/16-12/07 protocole court ;
- dénombrement de la flore mésophile aérobique selon la méthode 12/15-05/13.

7. Tests interlaboratoires

Pour respecter les prescriptions relatives à l'accréditation et les impositions des autorités compétentes (AFSCA ou RW), le laboratoire a participé à divers essais interlaboratoires dans le domaine des eaux et des aliments. Les essais auxquels a participé le laboratoire sont proposés par des organismes privés (LGC, BIPEA, IELAB, HPA)

ou publics (ISP, ILVo, ISSEP). Les résultats obtenus par le laboratoire ont été jugés très satisfaisants.

8. Accueil et encadrement de stagiaires

Le laboratoire a accueilli 8 étudiants de 3^{ème} bachelier en Sciences Biomédicales de l'Université de Mons durant 1 semaine pour la réalisation de travaux pratiques de microbiologie.

Le laboratoire a également encadré 4 stagiaires issus de l'enseignement universitaire, supérieur ou secondaire.

1. Présentation

Le département Hygiène et Salubrité du Bâtiment effectue des analyses et/ou des expertises dans les habitations, entreprises, établissements accueillant du public... et regroupe deux secteurs distincts :

Laboratoire des pollutions intérieures (LPI)

Le LPI est un service d'expertise semblable aux SAMI des autres provinces de Wallonie ou à la CRIPI de la Région Bruxelles-Capitale. Cependant, son intégration au sein d'HVS/HPH, permet au LPI de proposer un service plus large comprenant des analyses chimiques, la mesure du radon ou encore l'identification des moisissures.

Pour les demandes médicales, sa zone d'intervention est limitée au territoire de la Province de Hainaut. Par contre, les autres activités sont réalisées sur tout le territoire wallon et dans le nord de la France.

L'activité principale du laboratoire consiste à identifier les polluants présents à l'intérieur du domicile de patients souffrant de pathologies potentiellement liées à l'habitat. Ce service est entièrement gratuit pour les citoyens dans le cas où il répond à une demande médicale. Ce service est également offert gratuitement aux lieux d'accueil de l'enfance (crèches ou écoles) sur base d'une demande d'un pédiatre ou du médecin scolaire. Par contre, la recherche de polluants intérieurs en milieu de travail est un service payant.

D'autre part, le laboratoire propose un service unique en Belgique, l'analyse du radon. Il est accessible aux particuliers, aux employeurs (protection des travailleurs) et aux autres services publics tels que les SAMI des autres provinces wallonnes ou l'Agence Fédérale de Contrôle Nucléaire. Le service ne se limite pas à l'analyse mais, lorsque la concentration dépasse le niveau d'action, des conseils de remédiation et/ou une expertise gratuite sont proposés.

Le service Expertise Fongique et Entomologique

Bien que la zone d'action soit prioritairement le territoire hainuyer, le service est actif sur

l'ensemble du territoire belge et quelques demandes proviennent également de clients français. Il analyse et propose des conseils curatifs spécifiques en fonction des microorganismes identifiés. Les rapports d'expertise sont reconnus par les compagnies d'assurances et les services compétents pour la constitution de dossiers en vue d'obtenir des primes à la rénovation ou encore lors de la vente d'immeuble. Sur le territoire belge, il y a peu de concurrence pour ce service à l'exception de quelques sociétés privées actives dans la remédiation du bâtiment.

En outre, le laboratoire d'identification des moisissures est habilité pour l'analyse des moisissures dans le cadre des enquêtes de salubrité menées par les inspecteurs du SPW et les communes compétentes (AM du 10 juin 2009). Jusqu'en 2015, ce service était lié à un marché public pour lequel HVS/HPH avait été désigné comme adjudicataire. Ce marché ne nous a pas été attribué en 2016 mais nous continuons néanmoins à analyser les moisissures pour certaines communes et quelques inspecteurs du SPW.

Le laboratoire analyse également les moisissures prélevées par les Conseillers Médicaux en Environnement Intérieur (CMEI - France) qui effectuent des visites domiciliaires chez des patients souffrant d'affections respiratoires. Occasionnellement, quelques analyses sont également réalisées pour des particuliers ou pour des associations de consommateurs (Test-Achats).

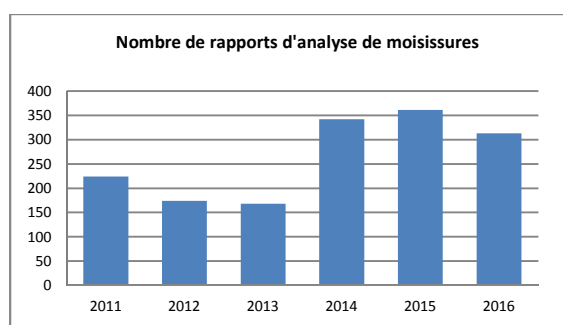
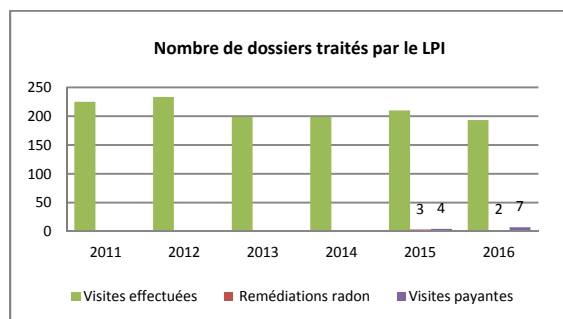
2. Fiches PSO

FICHE PSO HDT/A5/5 : Evaluation du risque de développement de légionelles dans les bâtiments provinciaux. Le planning initialement prévu est, à ce jour, respecté et les investigations sont globalement terminées. Dans le courant de l'année 2016, la DGAS qui a la gestion des IMP provinciaux a proposé d'élaborer un plan de gestion expérimental pour la problématique légionelle dans leurs bâtiments. Il s'agit d'un nouveau développement pour cette fiche PSO auquel nous apporterons notre collaboration.

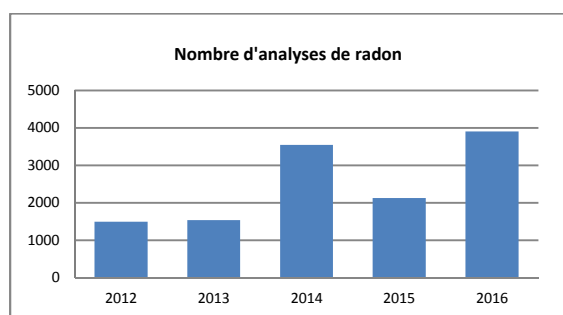
3. Bilan 2016

Depuis plusieurs années, le nombre de dossiers traités par le LPI est relativement stable et varie

entre 200 et 250. Certains dossiers nécessitent plusieurs déplacements sur site notamment lors de l'analyse des COV ou du radon pour lesquels la remédiation est étalée dans le temps. Par rapport à 2015, une légère baisse a été observée pour l'année écoulée.



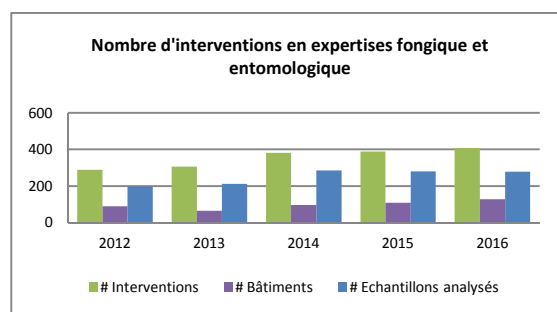
Le service d'analyse des moisissures (prélèvement de surface) a démarré en 2011 suite à un appel d'offres lancé par le SPW pour les Centres Régionaux du Logement et les Communes. Le non renouvellement du marché avec le SPW en 2016 a été partiellement compensé par l'augmentation des demandes émanant des Conseillers Médicaux en Environnement Intérieur du nord de la France qui représentent actuellement la part la plus importante de l'activité du service.



Par ailleurs, les activités liées au radon prennent de plus en plus d'ampleur. Les détecteurs mis à disposition des clients par le laboratoire sont installés durant 3 mois dans les locaux investigués.

Ils sont ensuite analysés pour déterminer la concentration en radon. La campagne de mesure du radon s'étend sur une période d'environ 4 mois (mi-octobre à fin janvier) répartie sur 2 années civiles.

En 2016, une campagne de communication a été mise en place par les provinces wallonnes, l'Agence Fédérale de Contrôle Nucléaire. Le nombre d'analyses a largement dépassé le bilan de 2014 (notre plus haut score actuel). Une autre raison qui explique cette augmentation du nombre d'analyses est l'obligation de certaines structures situées en zone à risque de procéder à la mesure du radon (protection des travailleurs et des utilisateurs des locaux).



Au cours des 4 dernières années, on observe une légère augmentation du nombre d'expertises et d'analyses d'échantillons.

Enfin, cette année 2016 a été marquée par un chantier important relatif à l'analyse des risques phytosanitaires de la charpente du Cœur gothique de la Cathédrale de Tournai. Ce chantier a mobilisé une bonne partie de l'équipe du département pendant près d'un mois.

4. Perspectives 2017

A la demande du Ministre de l'Environnement de la Région Wallonne, HVS/HPH a déposé un projet visant à établir un cadre normatif en matière de pollutions intérieures dans les établissements scolaires. Ce projet sera présenté en infra dans la rubrique consacrée à la Gestion des projets.

Dans le cadre des analyses effectuées dans les bâtiments provinciaux présentant un risque potentiel de développement de légionelles (Fiche PSO HDT/A5/5), le travail de terrain (visites des sites) est terminé et un rapport récapitulatif sera rédigé en 2017.

Suite à la demande de la Direction Générale des Affaires Sociales (DGAS) qui gère les IMP provinciaux, un plan de gestion sera soumis au SIPPT pour l'assainissement de bâtiments contaminés par la légionelle.

Avec le soutien de la DGSI, un système d'encodage informatisé des visites devra être finalisé en 2017 avec comme objectif de faciliter l'édition des rapports.

Parallèlement, il est prévu de développer le service de visites d'aide au diagnostic médical, ainsi que les analyses des moisissures. Par contre, le nombre interventions en expertises fongiques et entomologiques ne devrait pas évoluer significativement en 2017.

Enfin, le nombre d'analyses radon va certainement connaître une forte croissance en 2017 dans la mesure où les SAMI/LPI des provinces wallonnes, la CRIPI de la région Bruxelles-Capitale et l'Agence Fédérale de Contrôle Nucléaire ont renforcé la communication concernant le risque sanitaire lié à cet élément radioactif.

5. Ressources humaines

Le service est composé de 5 personnes représentant 4,5 ETP. Le personnel a suivi différentes formations et a participé quelques congrès en 2016 :

- Formation pour le travail en hauteur avec EPI (formations théorique et pratique)
- Colloque « Humidité » à Tournai
- Accroître son assertivité (IPF)
- Devenir chef de ses collègues (IPF)
- Colloque Atmos'air à Paris
- Mieux respirer en Hainaut. Quelle efficacité des programmes pour un environnement sans tabac
- Les Défis Bâtiments Santé (Cité des Sciences et de l'Industrie à Paris)
- GREENWAL - Santé intérieure des bâtiments à Gembloux

6. Accréditations-agréments

Le laboratoire de mycologie est « habilité » par le SPW pour l'analyse des moisissures dans le cadre des critères minimaux de salubrité (Arrêté ministériel du 10 juin 2009 ; MB 25/08/09). Tandis

que le laboratoire radon est agréé par l'Agence Fédérale de Contrôle Nucléaire.

7. Tests interlaboratoires

Le laboratoire de mycologie a participé à 4 tests interlaboratoires pour l'identification de souches fongiques. Les résultats ont été évalués comme très satisfaisants.

Pour la mesure du radon, les tests interlaboratoires ne sont pas organisés systématiquement chaque année. En 2016, le laboratoire a participé à un seul test en Allemagne (Villingen). Malheureusement, le manque d'informations fournies par l'organisateur ne nous a pas permis d'interpréter les résultats.

Toxicologie industrielle

En 2016, le principal bénéficiaire du laboratoire de Toxicologies industrielle a réorganisé ses activités et a cessé sa collaboration avec notre institution. Aussi, à la suite d'un examen approfondi du potentiel de développement de ce service, il est apparu plus judicieux de d'arrêter les activités de ce secteur et de réaffecter les ressources dans les autres départements. Ainsi, le laboratoire de toxicologie a cessé ses activités au 1^{er} août 2016 et 740 échantillons ont été analysés au cours des 7 premiers mois de l'année.

1. Présentation

En collaboration avec les autres départements de HVS/HPH, le service de Gestion de projets participe ou coordonne des études intégrant à la fois des mesures d'exposition (au travers de la qualité de l'air, des eaux, etc.), l'imprégnation dans la population (au travers de l'analyse de diverses matrices biologiques) et l'impact éventuel sur la santé. Il développe également des outils de sensibilisation ou d'aide à la décision à l'attention de différents publics cibles dans le domaine de la santé environnementale.

Ces projets permettent d'étudier et de mieux comprendre les relations complexes qui existent entre la santé et l'environnement. L'objectif des études est de mettre en place des mesures objectives pour évaluer et améliorer la santé des citoyens hennuyers, belges voire européens.

Dans la plupart des cas, les projets sont financés par les Autorités régionales, fédérales ou européennes et sont réalisés en partenariat avec d'autres institutions provinciales ou appartenant aux autres niveaux de pouvoir belge.

2. Fiches PSO

HDT/A5/4 : AD'AIR à l'école - Développement d'outils d'Aide à la Décision relatif à la qualité de l'Air Intérieur dans les Ecoles.

Le projet vise à l'établissement de valeurs « guide » en matière de qualité de l'air intérieur dans les écoles et à la réalisation de matériel (fiches polluants intérieurs, guides de bonnes pratiques, questionnaires d'auto-évaluation, etc.) et est destinée à conscientiser et accompagner les acteurs de terrain dans la lutte contre les pollutions intérieures dans le cadre spécifiques des écoles. La conception de ce matériel implique un processus participatif donnant la possibilité au plus grand nombre possible d'intervenants-acteurs de s'exprimer.

Le projet s'étendra sur une durée de 2 ans. Il s'inscrit dans le contexte d'une démarche durable plus générale telle que souhaitée par le Gouvernement Wallon et destinée sur le long terme à l'ensemble du grand public.

HDT/A5/17 : Développement de projets (avec financements externes).

L'objectif de cette fiche transversale est d'asseoir le niveau de compétences et de crédibilité scientifiques de HVS/HPH mais aussi de le positionner en tant que partenaire essentiel des réseaux scientifiques belges et internationaux.

3. Description des projets actifs en 2016

Projet AD'AIR à l'école : Développement d'outils d'Aide à la Décision relatif à la qualité de l'Air Intérieur dans les Ecoles.

En 2016, une première version des outils a été développée en collaboration avec les différents services d'analyse des milieux intérieurs provinciaux. Ils seront soumis à la consultation des acteurs de terrain en 2017.

Campagne de l'OMS sur l'analyse des polluants organiques persistants (POP) dans le lait maternel

Depuis 2004, la communauté internationale a démontré son engagement pour réduire la fabrication et éliminer les émissions de douze polluants organiques persistants dans l'environnement et éviter ainsi leur concentration chez l'homme. En mai 2005, l'OMS et l'UNEP ont conjointement mis sur pied un Protocole d'Accord pour la coordination des études sur le lait maternel et le soutien à l'allaitement maternel.

Ce projet constitue la 2^{ème} campagne à laquelle participe la Province de Hainaut, en collaboration avec l'Institut Provincial d'Anvers. Dans ce cadre, HVS/HPH s'est chargé du recrutement de mamans primipares âgées de 18 à 30 ans par l'intermédiaire des maternités situées en Fédération Wallonie-Bruxelles. Ce travail de recrutement s'est étalé sur une période de 6 mois (de mai 2014 à janvier 2015) et a permis de récolter 95 échantillons de lait maternel. Ces derniers ont été analysés dans des laboratoires reconnus par l'OMS.

Un rapport technique commun avec l'Institut Provincial d'Anvers et les documents nécessaires à la communication des résultats ont été rédigés en juin 2015. En 2016 certains documents ont été revus afin d'y intégrer des recommandations complémentaires. A l'heure actuelle, le rapport final est en cours de rédaction à l'ISP-WIV.

Projet NEHAP : mise en place de formations en santé environnementale à l'attention des professionnels de la santé

Les résultats du projet NEHAP ont été présentés dans le cadre du Colloque organisé par le projet européen ENVHEALTH « Foresight and future environmental risks » le 18 février 2016.

Conférence interministérielle Environnement-Santé

En vue de la préparation de la prochaine conférence interministérielle environnement-santé de juin 2017 à Ostrava, HVS a été invité, au travers d'une interview par l'OMS, à donner son avis sur les futures priorités et les actions à mettre en œuvre en matière de santé environnement aux niveaux local, régional, national et international.

4. Perspectives pour 2017

En 2017, le service se chargera du suivi et de la communication des résultats des projets en cours. La participation à différents réseaux de travail aux niveaux régional, fédéral et européen devrait également permettre d'identifier des nouvelles pistes de projets. Ainsi le service participera notamment à la prochaine conférence interministérielle environnement - santé en juin 2017 et aux différentes réunions du groupe de travail santé – environnement intermutualiste.

Le projet AD'AIR à l'école initié par le Ministre de l'Environnement de la Région Wallonne entrera en 2017 dans une phase de consultation des acteurs de terrain et de finalisation des outils.

Une brochure sur la qualité de l'air extérieur devra être finalisée en collaboration avec l'OSH.

D'autre part, en collaboration avec la Société Scientifique de Médecine Générale et l'Institut de Formation et de Recherche en Enseignement Supérieur (ULg), HVS a répondu à un appel d'offre du SPF Santé publique concernant un « Projet de création de modules de formation en médecine environnementale (e-learning et animation de GLEM¹) destinés aux professionnels de la santé ».

¹ Groupe Local d'Evaluation Médicale

Le projet entre dans le cadre du plan d'action National Environnement Santé. S'il était accepté, il serait coordonné par le Service Public Fédéral pour le compte de la cellule nationale en santé-environnement (NEHAP).

5. Ressources humaines

Le service est composé de 2 personnes (1,5 ETP) mais certains projets font évidemment appel à la collaboration des autres départements d'HVS/HPH.

La participation du personnel aux conférences et colloques est essentiellement axée sur la recherche de collaborations et l'identification de nouveaux appels à projets. Ainsi, le service a participé à :

- ENVHEALTH « Foresight and future environmental risks ».
- 7^{ème} Congrès National Santé et Environnement – Qualité de l'air et santé, Science et échelles d'action.
- 22^e conférence des parties (COP22) de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques.
- Launch of the European Human Biomonitoring Initiative (HBM4EU) et stakeholder consultation.

6. Accueil et encadrement de stagiaires

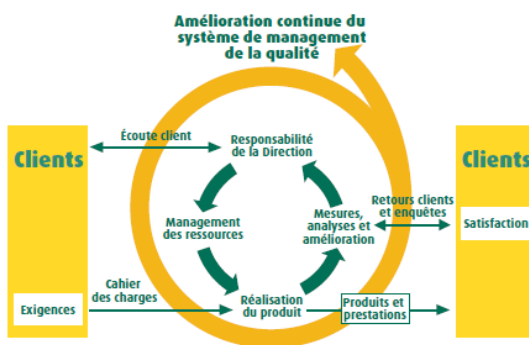
Le service a accueilli 2 étudiants en Master professionnel en Sciences de la Santé, de l'Environnement, du Territoire et de la Société (Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines). En décembre 2016, les 2 étudiants ont présenté leur mémoire:

- Evaluation de l'impact socio-économique de la pollution de l'air sur la santé à l'échelle de la Province de Hainaut
- Développement d'outils en promotion de la santé environnementale

1. Présentation

La finalité de la démarche qualité est l'orientation de la politique d'HVS/HPH en vue de satisfaire les clients et les parties prenantes par la qualité des prestations et par le fonctionnement efficace de l'organisation.

La politique qualité d'HVS/HPH est établie par la Direction dans le cadre de ses diverses missions. Cette politique s'axe sur le niveau d'efficacité des prestations et sur l'écoute client.



Les missions principales du service qualité et métrologie sont :

- Informer, guider et assister les laboratoires et services dans les démarches ISO 17025 et ISO 14001.
- Maintenir et développer le système qualité, en particulier au travers de la démarche processus, et de s'assurer de sa conformité aux référentiels applicables chez HVS/HPH.
- Assurer la planification des audits internes et veiller à leur réalisation.
- Organiser l'analyse des résultats d'audits (rapports d'audit – audits de suivi – plans d'actions) et des fiches de non-conformités et/ou d'amélioration.
- Assurer la revue et la mise à jour des documents et enregistrements qualité ;
- Réaliser la veille documentaire (législation, normes et directives, ...).
- Maintenir le scope d'accréditation et autres reconnaissances et le faire évoluer de façon continue (fiche PSO).

- Planifier et assurer l'étalonnage et la vérification des équipements de l'ensemble du parc instrumental.

Reconnaissance qualité – Certification et accréditation

Le système de management de la qualité enveloppe l'ensemble des activités d'HVS/HPH et toutes les exigences normatives sont applicables, ce qui est vérifié dans le cadre des audits internes.

HVS est accrédité depuis 1998 selon la norme ISO 17025 par l'organisme belge BELAC pour les essais effectués au moyen de méthodes normalisées, non normalisées ou élaborées en interne telles que définies dans l'annexe technique sur la portée d'accréditation. Ce référentiel établit les exigences générales de compétence technique pour effectuer des essais et/ou étalonnage, y compris l'échantillonnage.

HVS est également certifié ISO 14001 depuis juin 2015. Ce référentiel est spécifique aux exigences relatives à un système de management environnemental permettant à un organisme de développer et de mettre en œuvre une politique et des objectifs qui prennent en compte les exigences légales et les informations relatives aux aspects environnementaux significatifs.

Autres reconnaissances, agréments et autorisations

HVS possède également plusieurs agréments et autorisations et lui permettant d'exercer ses multiples activités (microbiologie, environnement : eaux – air – déchets, ...)

2. Bilan 2016

Audits BELAC

L'audit Belac de 2^{ème} surveillance et extension s'est déroulé les 20 et 21 mai 2016. Lors de cet audit, l'ensemble des activités accréditées ont été auditées par une équipe composée de 7 personnes.

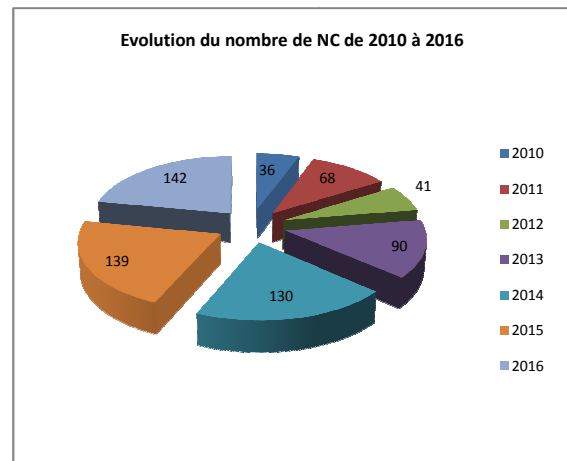
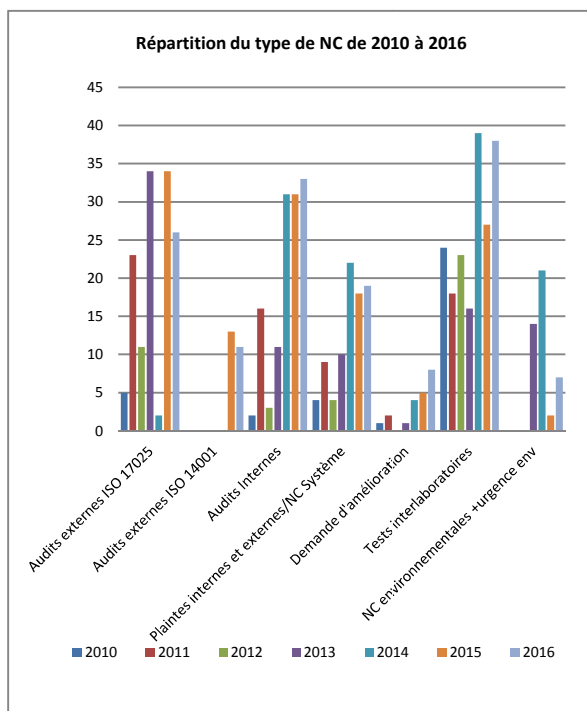
Dans le cadre de cet audit, 3 extensions ont été introduites par le laboratoire de microbiologie. A l'issue de ces deux jours d'audit, 3 non-conformités de type A et 23 non-conformités de type B ont été relevées par l'équipe d'audit. Des plans d'actions

efficaces ont été mis en place au niveau des laboratoires afin de répondre au mieux aux non-conformités et ont permis à HVS d'obtenir la totalité des extensions demandées.

Audits internes

Plusieurs audits internes ont été menés au sein de HVS/HPH au cours de l'année 2016. Ceux-ci sont détaillés lors de la revue de Direction.

Suite aux audits internes et externes, différentes non-conformités ont été mises en évidence et ont fait l'objet d'un enregistrement dans le système qualité. Les graphiques ci-dessous présentent l'évolution annuelle du nombre de non-conformités identifiées mais également le nombre de plaintes et de demandes d'amélioration enregistrées pour les référentiels ISO 17025 et ISO 14001.



Métrologie

L'activité Métrologie consiste à vérifier et contrôler périodiquement tout équipement utilisé à des fins d'essais/d'analyses, y compris les instruments servant aux mesurages annexes (conditions ambiantes,...). HVS/HPH réalise la majorité des contrôles en internes (étalonnage des sondes, thermomètres, vérification des balances,...)

3. Perspectives

Pour 2017, divers objectifs ont été établis en concertation avec la Direction :

- l'extension du scope d'accréditation selon ISO17025 (fiche PSO) ;
- la poursuite de l'adaptation du système qualité existant sous la forme de processus ;
- l'intégration de l'ensemble du système documentaire dans l'application Lotus afin de faciliter la gestion documentaire ;
- l'établissement d'indicateurs de qualité ;
- la sensibilisation des techniciennes de surface, chauffeurs et ouvriers à la norme ISO 17025 ;
- l'amélioration de la communication en interne,
- l'informatisation de la gestion des dossiers du personnel,
- La gestion informatisée des non-conformités.

4. Ressources humaines

Le service est composé de 3 personnes représentant un peu plus de 2,2 ETP.

1. Présentation

Suite à la décision d'inscrire HVS/HPH dans une démarche de management environnemental, un service dédié spécifiquement à cette thématique a été créé en 2014 (Service de Management de la Qualité Environnementale-SMQE).

Le SMQE, directement lié au service de management de la qualité (norme ISO 17025), a été installé progressivement et est constitué à présent de 12 procédures qui traitent notamment de l'identification de l'impact environnemental des activités, de la gestion des déchets ou encore du suivi des performances environnementales. En parallèle aux procédures mises en place, de nombreux enregistrements et instructions de travail permettent de « faire vivre » le système.

Le Service agit également en tant que « personne relais » en matière de sécurité afin d'épauler le Service Interne de Prévention et de Protection au Travail (SIPPT) de la Province de Hainaut.

2. Fiches PSO

HDT/A5/3 : « Mise en place d'un système de management environnemental certifié ISO 14001 ».

3. Bilan 2016

Suite à l'obtention de la certification en juin 2015, le premier audit de surveillance, s'est déroulé en mai 2016 et a mis en évidence 2 non-conformités mineures. Ce résultat très satisfaisant permet de poursuivre sereinement le cycle d'amélioration continue du système de qualité environnemental.

Au quotidien, le travail du SMQE se concentre principalement sur le suivi du système documentaire, la gestion des non-conformités, la réalisation d'audits internes, la vérification du respect de la législation environnementale en vigueur (ex. : permis d'environnement) et la formation/sensibilisation du personnel aux notions environnementales.

Aussi, suite à la demande de plusieurs clients industriels, SMQE organisé une formation pour l'obtention d'une attestation. Celle-ci a été obtenue le 25 octobre 2016 et permet ainsi de

garantir une gestion efficace de la sécurité, la santé et le bien-être de tout agent travaillant sur un site externe (ex. : agent préleveur).

Enfin, le SMQE se charge également de l'élaboration des plans de prévention annuels pour certain clients.

4. Perspectives

En 2017, le SMQE se chargera d'assurer le suivi du système en :

- répondant aux demandes d'amélioration ;
- mettant à jour le système documentaire ;
- réalisant la veille législative ;
- mesurant les performances environnementales ;
- adaptant le système en fonction de la nouvelle version de la norme ISO 14001 (version 2015).

Le service veillera également à la formation continue du personnel en matière de sécurité-environnement et accordera une attention particulière à la préparation l'audit externe de suivi prévu en juin 2017.

En matière de sécurité, 3 objectifs principaux ont été définis :

- continuer à assurer le relais entre le SIPPT provincial et le personnel d'HVS-HPH ;
- assurer le suivi concernant l'attestation BeSaCC ;
- répondre aux demandes des clients en matière de sécurité (ex. : ouverture de chantier).

5. Ressources humaines

1 personne (3/4 ETP) est affectée au service. Cependant, l'ensemble du personnel d'HVS/HPH, de la Direction aux techniciennes de surface, est concerné par la thématique environnementale et collabore activement à l'application des procédures mises en place.

Participation aux foires et salons

Les différents départements d'HVS/HPH participent régulièrement à des manifestations, foires ou salons. Ces activités s'inscrivent clairement dans une démarche de présentation des activités provinciales et de vulgarisation scientifique. Bien que le service d'Hygiène et de Salubrité des Denrées Alimentaires et le laboratoire d'Hygiène et Salubrité des Bâtiments soient les plus souvent représentés, l'ensemble des services apportent leur soutien à l'organisation de ces manifestations.

C'est ainsi qu'en 2015, HVS/HPH a été représenté lors de diverses manifestations publiques :

- Foire agricole de Libramont le dernier week-end de juillet 2016 (Stand commun avec d'autres services provinciaux) ;
- Présentation de l'animation « *Range ton frigo, évite les bobos* » au :
 - Salon de l'agriculture de Tournai
 - Salon de la Commune d'Ham-Sur-Heure
 - Salon de la Commune d'Erquelinnes
 - Salon de l'Energie de Soignies
 - Salon de la Commune de Châtelet
 - Salon des Séniors Charleroi
 - Salon de la Commune de Presles

Différentes thématiques ont également fait l'objet de communications externes :

- Exposé sur les pollutions intérieures et sur le radon pour le groupe MR du Parlement Wallon à Namur
- Conférence de presse pour la campagne RADON et séance informative à l'attention des Bourgmestres de la Province de Hainaut
- Présentation d'un exposé au Colloque Humidité de Tournai
- Permanence « RADON » sur le stand de l'AFCN au salon Valériane à Namur
- Conférence sur les Pollutions Intérieures présentée au Centre René Magritte à Lessines (pour les guichets de l'énergie)
- Conférence sur les Pollutions Intérieures à la réunion des Médecins CUMG/ULB à l'Hôpital d'Hornu
- Intervention sur la pollution par le plomb à la Table ronde organisée par Espace Environnement à Charleroi